

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

DÉLIBÉRATION n° 2012/07/17-24

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 17 juillet 2012, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education, et notamment son article L 614-2,
Vu la Loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités,
Vu la Loi n° 2006-396 du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances,
Vu le décret n°2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux,
Vu l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,
Vu l'arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale,
Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille, adoptés par l'assemblée constitutive provisoire en sa séance du 14 octobre 2011,
Vu l'avis favorable du conseil des études et de la vie universitaire en date du 5 juillet 2012 portant sur l'objet de la présente délibération,

DÉCIDE :

OBJET : Modification de l'offre de formation – vague 4

Le conseil d'administration approuve les modifications des maquettes de formation détaillées dans le document annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 30
Quorum : 15
Présents et représentés : 30

Fait à Marseille, le 17 juillet 2012


Yvon BERLAND
Président de l'Université d'Aix-Marseille



**TABLEAU SYNTHETIQUE DES DEMANDES DE MODIFICATIONS DE PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT
(DIPLOMES NATIONAUX)**

4^{ème} vague

Approuvé par le CEVU du 5 juillet 2012

Composante	Diplômes	Modifications demandées
Sciences	Licence Biologie	<p>Changement de responsable de mention</p> <p>Restructuration des enseignements de la formation : Changement d'intitulés d'UE, restructuration d'options (réduction des choix d'UE optionnelles + création de 2 options) mutualisation de certaines UE, Fusion de 2UE</p> <p>Passage de 2 UE à 3 ECTS à une UE de 6 ECTS (changements de crédits)</p> <p>remplacement d'1 UE du semestre 4 mutualisée avec licence MASS par une autre UE mutualisée issue du parcours Informatique</p>
	Licence d'informatique, Parcours Informatique-Biologie	
	Master Ingénierie de la Production du Bâtiment	Ouverture différée de la M1 à septembre 2013
IUT De Provence	LP Management des organisations, spécialité Développement Durable des Territoires Ruraux	intégration du parcours Tourisme durable au sein de la spécialité Développement Durable des Territoires Ruraux en réponse aux demandes de la DGES-IP.
	Licence LLCE, Spécialité Japonais, Parcours 2: japonais renforcé	suppression de 2 UE d'Informatique à 3 ECTS et remplacement par ouverture de 2 UE optionnelles de Langue vivante à 3 ECTS ou UE d'ouverture (1 au semestre 5 et une autre au S6). Modification à coût constant. (Validation en conseil d'UFR ?)
ALLSH	Master Psychologie (M1)	Modification de la structure et des intitulés de 3 éléments constitutifs d'une UE avec mutualisation des enseignements (réduction des charges horaires (-57HETD))
	Licence LP Activités culturelles et artistiques, Spécialité Conception et mise en œuvre de projets culturels	Restructuration profonde de la formation pour répondre aux recommandations de la DGES-IP Changement d'intituls d'UE, redistribution des crédits entre UE Restructuration 4 parcours au sein de la spécialité + 1 parcours transitoire pour les étudiants en FC et enFOAD qui font un parcours pluri-annuel